

Le Damier, le 25 novembre 2009

## Surf, science et littoral : parcours géographique d'un surfeur breton

Par Jonathan MUSEREAU (Rennes 2)

Pour ce dernier « Café géo » de l'année 2009, nous avons souhaité discuter de sport, de science et de littoral, un avant-goût de vacances et de... détente !

La présentation effectuée ce 23 novembre dans le cadre du « Café Géo » avait pour principal objectif de discuter des points communs et, d'une certaine manière, de la complémentarité entre deux activités a priori sans lien manifeste. Il s'agit de la pratique du surf et de l'aspect scientifique des travaux menés sur les problématiques relatives au littoral. La description du sport de glisse, de ses rituels et de ses exigences du point de vue prévisionnel – *Où aller pour surfer de belles vagues ? Et quand exactement ?* – devient alors un opportun prétexte pour parler de science, en particulier de géographie. Bien des aspects que le « géographe » et le « surfeur » partagent dans leurs quêtes respectives sont ainsi abordés, selon une démarche qui s'apparente à celle d'un précédent travail sur le thème :

**MUSEREAU J.** (2008). Vagues à la carte. *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 28.10.2008. <http://espacestems.net/document6593.html>

Cette présentation comprend trois parties. La première nous permet d'entrer dans l'intimité du parcours qu'effectue le surfeur en amont de sa « session » (le moment où il pratique son sport). La seconde insiste sur la terminologie commune entre les spécialistes de la dynamique littorale et les spécialistes de la glisse, dont la spécificité est celle de regorger d'anglicismes. La troisième et dernière partie de cette présentation aborde le concept de « spot ». Ce mot désigne le lieu où les vagues vont être surfées. Un exemple est pris sur les côtes bretonnes afin de montrer que cette vague emblématique n'existerait pas sans la présence d'une curiosité géomorphologique bien connue des étudiants : le « tombolo ».

### Comment bien préparer sa « session »

Pour s'assurer qu'il y aura bien des vagues à son arrivée sur la plage, chaque surfeur expérimenté sait qu'il faut d'abord scruter la météo, comme le ferait tout marin qui se respecte. Il s'avère que pour être pratiqué dans des conditions optimales le surf requiert une combinaison de facteurs essentiels. Il y a d'abord les conditions houlographiques : y aura-t-il des vagues ? Il y a ensuite les conditions météorologiques : seront-elles bonnes ? Il y a enfin les conditions marégraphiques : à quel moment dois-je me mettre à l'eau ? Le « rider » (autre terme désignant le praticien) effectue alors de nombreuses recherches pour récolter cette information. De nos jours, elles passent essentiellement par les sites Internet, alors qu'autrefois seuls les journaux (papier et/ou télévisés) nous permettaient de savoir précisément quand ces conditions seront réunies.

Le principal élément à surveiller, c'est la « dépression ». Cette perturbation atmosphérique, que l'on associe traditionnellement au « mauvais temps », génère du vent, souvent à la surface de l'eau. Il s'opère alors un transfert d'énergie entre les turbulences atmosphériques et le plan d'eau sous la forme d'ondulations, en d'autres termes les vagues. Plus le vent souffle avec force et de manière durable sur l'eau, plus les vagues seront grosses ; autrement dit, plus le « fetch » est important, plus le surfeur aura de chance de trouver son

bonheur. Pour parler de ces conditions, celui-ci préfère utiliser le terme de « swell », qui n'est pas éloigné des notions abordées dans des publications scientifiques de haut rang, où l'on tente notamment d'en modéliser la propagation et les impacts sur le littoral.

Ce que les surfeurs préfèrent, ce sont les vagues puissantes et creuses car celles-ci leur permettent de réaliser tout un panel de figures. Or, pour avoir des vagues de ce type, il faut impérativement que le vent soit face aux vagues, qu'il vienne de la terre, une orientation que scientifiques et riders nomment « offshore ». Il faut alors une sacrée expérience en cartographie, savoir en décrypter précisément la sémiologie, être capable de convertir des « pieds » en « mètres », car les unités de mesures sont souvent celles des anglo-saxons (à qui on attribue l'origine de ce sport malgré d'anciennes tentatives peu médiatisées car trop ancienne du côté de la Polynésie), et avoir un peu de flair car l'effet papillon limite considérablement la prévisibilité d'une telle conjonction : une marée ni trop haute ni trop basse, une houle ni trop petite ni trop grosse, un « perfect offshore ». Au-delà de trois ou quatre jours, même les supercalculateurs de la NOAA<sup>1</sup> sont inopérants.

### Chercheurs et surfeurs : un vocable commun

Dans le tableau suivant, les termes les plus usités par les surfeurs sont comparés à leurs équivalents issus des revues anglo-saxonnes destinées aux littoralistes. Il va de soi que le nombre important d'anglicismes, parfois re-francisés sur nos côtes (Et qui sait ? peut-être même « bretonnés » en certains endroits !), nécessite une traduction dans le langage dit courant. Il ressort donc de ce comparatif qu'il n'est pas usurpé d'avancer l'idée que science et surf peuvent se confronter, et se conforter. C'est ainsi que le « lineup » nous renvoie à la théorie des houles linéaires, que le « tube » nous indique comment sont régis les lois de l'énergie cinétique ou encore comment « le beach break » souffre de son anthropisation.

Terminologie scientifique	Terminologie surfistique	Signification usuelle pour le néophyte
Surf	Surf-Ride	Drôles d'animaux exerçant une drôle de danse
Swell	Swell/Houle	Vagues
Plunging Wave	Tube/Tuyau	Rouleau (danger)
Beach break	Beach break	Plage à bronzer (baignade tranquille)
Reef break	Reef	Plage à pêcher (beaucoup de cailloux)
Shorebreak	Shorebreak	Vague du bord (danger)
Lineup	Lineup	Paysage idyllique (belles photos)
Backwash	Backwash	Ressac (danger)

### C'est aussi une question de « spot »

La notion de « spot » est le point d'entrée géographique par excellence pour qui voudrait s'aventurer à rapprocher les deux activités. Il s'agit du lieu où déferlent les vagues que le surfeur a su anticiper grâce à ses qualités d'expertise en cartographie, son « terrain de jeu » en quelque sorte [qui a la faculté de devenir instantanément « terrain d'étude » chez le littoraliste fêru de géographie et de glisse]. L'exemple abordé lors de la présentation est celui du spot de Fréhel, dont nous tairons le nom exact car il doit rester aussi « secret » (prononcé [si'kir:t]) que possible. Cette exigence de discrétion est directement liée à la hausse de la

<sup>1</sup> [National Oceanic and Atmospheric Administration](http://www.noaa.gov)

fréquentation des spots, des dangers qu'elle induit (accidents, tensions en tous genres...), que l'on nomme phénomène de « localisme ». Revenons-en au spot qui nous intéresse. Le géomorphologue qui visitera ce site à marée basse y verra d'emblée un magnifique « tombolo » qu'il pourra éventuellement noter comme prochain lieu d'investigation pour le TP terrain de ses troisièmes années (traduction : une langue de sable qui relie un écueil à un éperon rocheux). Le surfeur y voit lui une belle opportunité d'aller « choper quelques tuyaux dans le bowl » (traduction : rester le plus longtemps possible dans le vortex formé par le déferlement d'une vague plongeante). La boucle formée par ce va-et-vient scientifico-surfistique peut sans doute être refermée avec « la carte des spots ». Ce document très précieux est réalisé par, et pour, la communauté glisse. On y trouve toute l'information requise pour réussir sa session, comme une sorte d'hyper-carte réunissant un état morphologique (pente, substrat, sédiment...) présent et immuable d'une part et, d'autre part, un état climatique futur et éphémère (la hauteur de la houle, la direction et la force du vent). En ce sens, les surfeurs ont inventé un type de démarche cartographique encore trop peu explorée par les scientifiques : décrire à l'avance du concret durable et du futur passager.

### Débat :

De très nombreuses questions ont suivi la présentation, prenant souvent la forme d'une conversation où un public manifestement averti sur l'une voire les deux pratiques a tenté d'échanger expériences et interrogations avec l'intervenant. Il n'est ici retracé que celles ayant donné lieu aux échanges les plus nourris.

Parmi celles formalisées et retenues, Charles-Edouard Houiller-Guibert, Docteur en Géographie demande si le parcours de surfeur ici retracé explique le choix d'orientation et d'investigation scientifique de Jonathan Musereau.

*Ma pratique du surf est née d'un parcours bio(géo)graphique. Originaire de l'île d'Oléron le rapport à la mer et au littoral était une évidence et incontournable. Un intérêt pour la climatologie qui se situe aussi bien en aval qu'en amont de la pratique du surf sont venus renforcer cette rencontre entre intérêt scientifique et orientation sportive. Mais il y a bien d'autres choix et domaines qui donnent envie de faire de la géographie !*

Une participante s'interroge sur la terminologie du « secret spot », existerait-il une géographie des lieux interdits ?

*Tout d'abord il s'agit avant tout d'un croisement de variables à un moment donné. L'aléa spatio-temporel est donc important. La carte à laquelle il est fait allusion en fin de communication reflète bien cette intangibilité et cette volatilité de l'information. Face à ces quasi impondérables, le praticien régulier d'un lieu est capable de prévoir à une échelle fine les conditions dans lesquelles « le spot fonctionnera ». Ce savoir, fruit de la sédimentation d'observations régulières et cumulées et d'une certaine capacité à analyser les situations météorologiques est un atout qui se partage avec parcimonie et discernement. Seuls les « locaux », les habitués, évoquent plus ouvertement cette géographie initiatique. Les raisons de ce secret sont aisées à appréhender. Contrairement à l'image qui peut transparaître, le surf se pratique aussi dans un champ limité, on pourrait presque évoquer à ce stade, un terrain, un domaine d'extension. Or cette aire de jeu a ses propres limites qui dépendent essentiellement de deux facteurs : les conditions naturelles qui font que certains secteurs du littoral connaissent plus régulièrement des conditions propices à l'activité et celle du surfeur qui est tenu par sa propre accessibilité au site (par rapport à son lieu de résidence, ses*

*disponibilité) mais aussi son niveau (qui lui imposera de fréquenter selon les périodes plutôt tel « beach break » plutôt qu'un « reef » à fleur d'eau). L'engouement actuel pour les sports de glisse a comme conséquence directe une sur-fréquentation de certains sites et une saturation des spots les plus réputés, sans négliger les dégradations des massifs dunaires impactés par cette investigation massive de lieux et d'écosystèmes souvent fragiles. Un bon spot, fonctionnant régulièrement et/ou – comble de la félicité pour le surfeur – déroulant une vague rare mais de qualité, est donc l'objet d'un précieux travail d'observation et de pratique jalousement gardé des non initiés. Mais, globalement, on peut estimer qu'il existe encore bien davantage de secrets spots que de spots connus et officiellement répertoriés – du fait toujours de cette variabilité spatio-temporelle forte – le « secret » ne l'est donc pas par sa rareté !*

Un auditeur-surfeur intervient en témoignant que sur son secret spot au niveau de « XXX », être à cinq surfeurs sur la zone c'est déjà saturer toute possibilité d'évolution sur la vague pour les pratiquants. Dans ces conditions, pour pouvoir continuer à surfer cette vague, il n'y a d'autre solution que de taire sa localisation. La question demeure à deux niveaux, déterminer la propension de « personnes acceptables » et surtout comment envisager de protéger et d'aménager ces lieux privilégiés ?

*Il existe un véritable problème d'anthropisation des spots – secrets ou non – l'information doit être visible et c'est là tout l'enjeu ; visible (et respectée !) pour les populations locales, pour les surfeurs fréquentant les lieux mais aussi pour les élus qui doivent avoir conscience de ces pratiques et de la gestion particulière que nécessitent ces « territoires de l'éphémère », pour reprendre l'expression du géographe Jean-Pierre Augustin. Si elle ne peut suffire à elle seule, la sensibilisation du public est un élément essentiel de la préservation des sites. J'ai pu régulièrement en faire l'expérience lors de mes recherches de terrains sur l'île d'Oléron. C'est pourquoi il faut envisager des systèmes de gestion intégrée du littoral prenant en considération les attentes, les enjeux et les utilisations variés de ces espaces et surtout de la multiplicité des acteurs qui s'y investissent. Sur certains segments du littoral aquitain notamment, on a aussi vu se mettre en place – sans vouloir non plus généraliser ou systématiser toute solution préconçue et globale – une politique de zonage de l'espace littoral concernant les activités sportives et récréatives. Des zones dédiées à la pratique du surf, d'autres réservées aux véliplanchistes, d'autres encore exclusivement dédiées à la baignade sont ainsi déterminées à l'aide drapeaux.*

Hervé Regnauld, Professeur de Géographie : « Qu'est ce que la pratique du surf t'a permis de comprendre que tu n'aurais pas été en mesure de faire sans cela ? »

*Le premier exemple qui me vient à l'esprit est totalement conjoncturel, lié à une remarque développée par un des rapporteurs lors de la soutenance de ma thèse. Le membre du jury n'avait pas la même approche des phénomènes de « swash » et de « back wash ». Il soulignait qu'en substance il s'agit d'une remontée des eaux sur la plage rythmée par la périodicité des vagues. Le surfeur lui appréhende davantage la fréquence et donc le groupement de vagues. Celui-ci s'avère bien souvent chaotique, ce qui remet en cause la théorie des vagues linéaires. Dans ces conditions, l'impact de la vague est parfois (souvent même) totalement différent d'une quelconque moyenne (ou d'un linéaire très simplifié), la valeur utilisée pour calibrer les modèles. En résumé le surf m'a fait comprendre, éprouver même, toute l'importance des résidus découlant d'un modèle et de leur faible intégration dans les constructions scientifiques et surtout institutionnelles.*

Solène Gaudin, géographe : Le surf est considéré comme un sport à risque, la prise de risque et la mise en danger sont donc inhérentes à l'activité. Compte-tenu de cette donnée, les seuils d'appréciation habituels du danger sont déplacés autant que construits et même fantasmés. Où se situe la limite pour un surfeur face aux conditions de sa pratique et surtout où est et en quoi réside la vulnérabilité du surfeur ?

*En surf, le danger c'est les autres ! Du moins l'idée est répandue. Le danger est ici davantage appréhendé en terme de vulnérabilité corporelle que du point de vue de l'endommagement matériel, néanmoins répandu en raison de sa fragilité intrinsèque. La densité de praticiens sur un spot constitue donc un facteur essentiel de la vulnérabilité du surfeur, qui doit mesurer à la fois les éléments naturels, eux même irréguliers, son propre positionnement et niveau de pratique ainsi qu'évaluer les aléas potentiels dus aux manœuvres des autres riders. Les autres surfeurs sont bien souvent –du moins dans les représentations majoritaires– plus dangereux que les vagues ! Ensuite, il ne faut pas lier systématiquement la recherche de l'adrénaline à la taille des vagues sans quoi le plaisir qui est au fondement de la pratique se dissipe au profit d'une course-compétition à la recherche –ostensible et particulièrement dangereuse– des plus gros swells.*

*Pour tenter de décongestionner certains sites, et donc de réduire les risques d'accidents et de collisions, certaines collectivités tentent de mettre en place des projets de reef artificiels comme à Portsmouth. Cela permet de réguler la fréquence des entrées de houle surfable et les flux de touristes amateurs de glisse. Mais jusqu'où aller dans l'artificialisation ? Ne touche-t-on pas ici aux fondamentaux d'une pratique puriste qui se voudrait avant tout en communion avec la Nature ? La liberté demeure un élément essentiel du surf, ce qui rend difficile tout contrôle. La pratique de l'activité demeure libre, il n'est pas nécessaire de posséder une licence. Mais rappelons qu'en cette période d'individualisme croissant, le surf est devenu une activité personnelle qui s'adresse pour une part importante à un public élargi.*

Un auditeur demande s'il est possible d'apporter des précisions sur les politiques d'encadrement et de contrôle des pratiques du surf.

*Politique et surf entretiennent des rapports paradoxaux et parfois antagonistes. Pour certains élus, la possibilité de bénéficier de l'image du surf autour des valeurs jeunesse, nature et festivités représente une véritable manne pour des littoraux qui, par leur dangerosité intrinsèque, sont un peu moins propices à accueillir un tourisme familial. Le surf devient alors un slogan pour la commune, un attrait, voire une curiosité touristique. Christophe Guibert, sociologue a pu ainsi développer des exemples précis dans le cas des stations balnéaires de la côte landaise, à Hossegor et Seignosse plus particulièrement. Les deux municipalités (de même obédience politique) ne surfant pas sur le même créneau alors qu'elles sont voisines et connaissent des conditions similaires. L'envers de l'avantage est ici la recrudescence des accidents. Le maire est responsable de la sécurité sur sa commune. Le développement de l'activité ne va pas sans la nécessité d'encadrer et de réguler la pratique en favorisant le développement de structures adéquates (AESF). Le surf aujourd'hui n'est pas seulement tombé aux mains des groupes industriels et grandes firmes internationales mais il est aussi totalement investi par le monde politique. On peut notamment citer la manière dont A. Schwarzenegger a su jouer de l'argument avec succès lors de sa campagne électorale en Californie.*

Compte-rendu : Jonathan Musereau et Solène Gaudin